

DELIBERATION N°76/2018

Le **Mardi 16 Octobre 2018** à 9h30, le Conseil d'administration de l'Etablissement Public Foncier Local de la Savoie, légalement convoqué, s'est réuni dans les locaux de l'EPFL sous la présidence de Monsieur Jean-Marc LÉOUTRE.

Date de convocation : 4/10/2018

Nombre de membres en exercice : 25

ADHERENTS	Nom du titulaire	Présent	Pouvoir	Excusé/Absent	Nom du suppléant	Présent
CHY METROPOLE-CŒUR DES BAUGES	CAILLE Louis	x			ROUTIN Anne	
	DARVEY Albert			x	ESQUEVIN Jérôme	
	DULLIN Xavier				DYEN Michel	x
	LEOUTRE Jean-Marc	x			BRET Frédéric	
	VALLIN-BALAS Florence	x			CHAPPUIS Catherine	
CC CŒUR DE SAVOIE	COVAREL Eric			x	CARREL Henri	
	PILARD Etienne	x			DESCHAMPS-BERGER Richard	
CC YENNE	VERRON Frédéric				CHAPEAU Christian	x
CA ARLYSERE	CRESENS Annick	x			TORNIER Xavier	
	GARZON Philippe	x			ROTA Michel	
	GAUDIN François		x		GIORIA Mireille	
CC VAL GUIERS	GUIGUE Gilbert				CAGNIN Georges	x
CC LAC AIGUEBELETTE	COURTOIS Gilbert			x	ZUCCHERO pascal	
CC CŒUR DE CHARTREUSE	SEJOURNE Denis	x			CATTANEO Myriam	
GRAND LAC -CA LAC DU BOURGET	CASANOVA Corinne	x			ROGNARD Olivier	
	CROZE Jean-Claude	x			COUDURIER Fabien	
	GRANGE Yves	x			GELLOZ Bernard	
CC CANTON DE LA CHAMBRE	BAUDIN Jean	x			CHEVALLIER Monique	
CC CŒUR DE MAURIENNE ARVAN	MARGUERON Jean-Paul	x			BALMAIN Robert	
CC PORTE DE MAURIENNE	GENON Hervé			x	REFFET Patrick	
CC CŒUR DE TARENTEISE	DANIS Georges	x			SILVESTRE Maxime	
COLLEGE SPECIAL (Communes isolées)	BOUTY GEORGES	x			FRAISSARD Jean-Claude	
	PENNA Jean-Luc	x			EMPRIN Alain	
REGION	BONNIVARD Emilie		x			
DEPARTEMENT	FAVETTA-SIEYES Christelle			x	MITHIEUX Lionel	

TOTAL 15 2 5
TOTAL VOTANTS 20
TOTAL VOIX 25

3

Accusé de réception en préfecture
073-487899056-20181016-DEL76-2018-DE
Date de télétransmission : 25/10/2018
Date de réception préfecture : 25/10/2018

DELIBERATION N°76/2018

Objet : ACQUISITION

Opération 18 414 : Brison-Saint-Innocent - Entrée de Ville

Demandeur : BRISON-SAINT-INNOCENT

Portage en cours : 0 €

Axe : Equipements publics

Durée de portage demandée : 8 ans

Remboursement du capital stocké : Annuités constantes

Taux de portage annuel HT : 2 %

La commune de Brison-Saint-Innocent souhaite maîtriser le développement de l'entrée du bourg via l'acquisition de deux tenements fonciers bâtis (dont un en emplacement réservé), contigus à des parcelles lui appartenant déjà. Ces acquisitions constitueront un préalable à un réaménagement de l'entrée du village. Il s'agit, à terme, d'embellir l'entrée du cœur de village, de rectifier un virage dangereux, de sécuriser le carrefour du chemin de Pompierre et de la RD48, et de créer du stationnement dans une zone qui en est dépourvue.

Localisation	Référence cadastrale	Adresse	Surface (m ²)	Nature cadastrale	Zonage	Prix
Brison-Saint-Innocent	D739	48 Route de Paris	176 m ²	Sols	Ua	Avis France Domaine
Brison-Saint-Innocent	D741	Le Clotre	115 m ²	Sols	Ua	
Brison-Saint-Innocent	D740	48 Route de Paris	124 m ²	Sols	Ua	241 000 € + 9 000 € frais agence
Brison-Saint-Innocent	D3009	46 Route de Paris	25 m ²	Sols	Ua	
TOTAL			440 m²			

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité donne son accord quant à l'acquisition des parcelles mentionnées ci-dessus au prix indiqué.

Le 25/10/2018
 Le Président
 Jean-Marc LÉOUTRE

VOTE :	
Pour	20
Contre	0
Abstentions	0



Accusé de réception en préfecture
 073-487899056-20181016-DEL76-2018-DE
 Date de télétransmission : 25/10/2018
 Date de réception préfecture : 25/10/2018